Insee Flash
Bourgogne-Franche-Comté

N° 109
Octobre 2020

Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : Au deuxième trimestre 2020, un marché du travail sous l'influence du confinement

Au deuxième trimestre 2020, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 6,4 %. Il diminue dans tous les départements de la région, mais cette baisse est en trompe-l'œil *(avertissement)*.

Caroline Logeais (Insee)

Avertissement

Cette publication est diffusée comme chaque trimestre pour présenter les résultats de l'enquête Emploi. Elle ne vise pas directement à analyser l'effet de la crise sanitaire et du confinement sur le marché du travail. En effet, tous les indicateurs présentés sont calculés en moyenne sur le trimestre : ils ne sont donc que partiellement affectés par le confinement généralisé du 17 mars au 10 mai, qui concerne de l'ordre de 6 semaines sur 13 au deuxième trimestre.

Au deuxième trimestre, la baisse du taux de chômage au sens du BIT résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi en recherche active d'emploi pendant la période de confinement, du 17 mars au 10 mai 2020 (pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité privilégié est à l'arrêt par exemple). Elle ne traduit donc pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi qui l'emporte sur l'effet de hausse du nombre de personnes sans emploi.

Baisse du taux de chômage, toujours moins élevé qu'au niveau national

Au deuxième trimestre 2020, 6,4 % de la population active est au chômage en Bourgogne-Franche-Comté, un taux inférieur de 0,7 point au niveau national *(figure 1)*. La Bourgogne-Franche-Comté se situe au troisième rang des régions les moins touchées, à égalité avec Auvergne-Rhône-Alpes et derrière l'Île-de-France et la Bretagne. La région métropolitaine où le taux de chômage est le plus élevé reste les Hauts-de-France (8,6 %).
Le Territoire de Belfort est le seul département de la région où le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national : 8,2 %. Le taux de chômage est à l'inverse particulièrement bas dans le Jura, 5,4 %, et en Côte-d'Or, 5,6 %.

1 Un taux de chômage plus contenu dans la région

	Taux de chômage (en %)			Variation (en point de %)	
	2e trimestre 2019	1e trimestre 2020	2e trimestre 2020	trimestrielle	annuelle
Jura	6,1	5,5	5,4	-0,1	-0,7
Côte-d'Or	6,8	6,1	5,6	-0,5	-1,2
Nièvre	7,1	6,5	6,0	-0,5	-1,1
Doubs	7,6	7,1	6,9	-0,2	-0,7
Saône-et-Loire	7,8	6,9	6,6	-0,3	-1,2
Haute-Saône	7,6	7,2	6,6	-0,6	-1,0
Yonne	7,8	7,2	6,7	-0,5	-1,1
Territoire de Belfort	8,8	8,6	8,2	-0,4	-0,6
Bourgogne-Franche-Comté	**7,4**	**6,8**	**6,4**	**-0,4**	**-1,0**
France hors Mayotte	8,5	7,8	7,1	-0,7	-1,4

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Montbéliard : zone d'emploi la plus touchée par le chômage

Taux de chômage au 2e trimestre 2020 par zone d'emploi (en %)

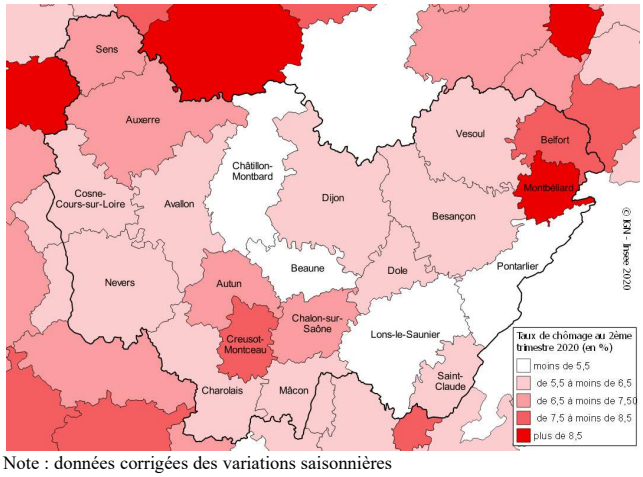

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Dans les autres départements, le chômage avoisine la moyenne régionale, allant de 6,0 % dans la Nièvre à 6,9 % dans le Doubs. La zone d'emploi de Montbéliard est la plus touchée de la région, 9,1 %, suivie de celles de Creusot-Montceau et Belfort, respectivement 8,2 % et 8,0 % *(figure 2)*. Celle de Beaune est la plus épargnée de la région avec 4,5 %. Les zones de Pontarlier et Lons-le-Saunier ont des taux de chômage également très inférieurs à la moyenne régionale (respectivement 5,1 % et 5,2 %).

Repli en trompe-l'œil du chômage

En Bourgogne-Franche-Comté, compte tenu du confinement (absence de recherche active d'emploi), le taux de chômage décroît de 0,4 point entre le premier et le deuxième trimestre 2020. Cette baisse est moins marquée qu'au niveau national : - 0,7 point.

La nouvelle méthode de constitution des zones d'emploi

Les zones d'emploi *(définitions)* forment un découpage de l'ensemble du territoire français depuis 1984. Ce zonage d'étude est régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'évolution de l'économie locale et de la population. En 2020, l'Insee et la Direction statistique du Ministère en charge du travail et de l'emploi (Dares) ont révisé ce zonage en s'appuyant sur une méthodologie développée par Eurostat, qui repose sur un procédé itératif basé sur l'analyse des déplacements domicile-travail entre les différentes zones.

Un des principaux résultats de cette nouvelle méthode de constitution est un rééquilibrage des zones en nombre d'actifs. Cela permet de **limiter la taille des zones d'emploi** ou de **laisser se construire d'autres zones autour des grands pôles**. Dans la région, la zone d'emploi de Dijon passe ainsi de 207 000 actifs dans sa version de 2010 à 188 950 dans sa version de 2020. Quelques zones fusionnent : Besançon et Gray, Pontarlier et Morteau, Lons-le-Saunier et Louhans, Châtillon et Montbard, Avallon et Le Morvan. Deux nouvelles zones d'emploi apparaissent suite à une scission (Belfort et Montbéliard).

Ce repli en trompe-l'œil du chômage s'observe dans tous les départements de la région et plus fortement en Haute-Saône (- 0,6 point), en Côte-d'Or, dans la Nièvre et l'Yonne (- 0,5 point).

Le taux de chômage diminue sur un an

Sur une année, entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2020, le chômage baisse de 1,0 point en Bourgogne-Franche-Comté. Avec un recul de 1,4 point, l'amélioration est plus importante au niveau national. Le chômage est en retrait dans les huit départements de la région en particulier en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.
Sur la même période, il diminue dans toutes les zones d'emploi excepté dans celle de Saint-Claude où il reste stable *(figure 3)*. La baisse est particulièrement marquée dans les zones de Vesoul, Avallon et Châtillon-Montbard, - 1,4 point.

3 Sur un an, le chômage est en décrue quasiment partout

Évolution du taux de chômage entre les 2e trimestres 2019 et 2020 par zone d'emploi (en point)

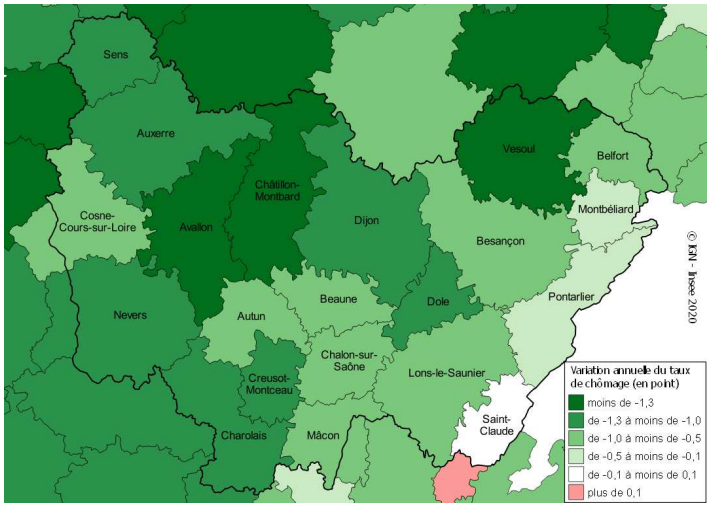

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :
- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence);
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômages localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Marie Léger

ISSN : 2497-451X
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38
- Andrieu H., Leseur B., « 21 zones d'emploi 2020 en Bourgogne-Franche-Comté, à l'économie spécialisée, diversifiée ou à dominante résidentielle », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n°74, septembre 2020.
- « L'activité économique en Bourgogne-Franche-Comté reste en dessous de son niveau d'avant crise » *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n°24, octobre 2020
- « Au 2e trimestre 2020, le rebond de l'intérim ne compense pas la baisse de l'emploi dans les autres secteurs d'activité » *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n°108, octobre 2020

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne-Franche-Comté